

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

HORS-SÉRIE

Actes du colloque international

**ÉMERGENCE
ET RECONNAISSANCE**



Volume I - Bouaké, les 03, 04 et 05 Août 2017 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : *administration@perspectivesphilosophiques.net*

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr Donissongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

Allocution du Président du Comité d'Organisation	1
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	3
Allocution du Président de l'Université.....	7
Allocution du représentant du parrain.....	11
Avant-propos : Argumentaire.....	13
PLÉNIÈRES.....	15
De quoi émerger ? Une phénoménologie de l'interrogation	
Issiaka-P. Latoundji LALÉYË.....	16
L'émergence : expression du mouvement de la substance libérée en concept	
Augustin Kouadio DIBI.....	37
Cheikh Anta Diop entre nihilisme et reconnaissance ou de la condition de l'émergence globale	
Thiémélé L. Ramsès BOA.....	42
ATELIERS.....	50
SOUS-THÈME I : ÉTHIQUE, ONTOLOGIE ET ALTÉRITÉ.....	51
La crise des migrants ou l'épreuve de la reconnaissance : diagnostic d'une figure immergente de l'hospitalité	
Abou SANGARÉ.....	52
Da-sein comme chemin de l'émergence : du conformisme à l'excellence	
Alexis Koffi KOFFI.....	67
Du penser nietzschéen de l'économie de la connaissance comme socle de l'émergence africaine	
Baba DAGNOGO.....	80
SOUS-THÈME II : CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.....	98
Justement l'émergence des états informels d'Afrique	
Assouman BAMBA.....	99
La conscience et la reconnaissance de la complexité comme conditions d'émergence en contexte d'épistémologie postcritique	
Auguste NSONSISSA.....	118
L'éducation chez Platon, socle d'émergence et de reconnaissance anthropocentrées	
Donissongui SORO.....	137
Langues nationales et émergence de l'Afrique noire chez cheikh Anta Diop	
Issaka SAWADOGO.....	155
L'émergence langagière par le français ivoirien, un gage de réconciliation	
Joachim KEI.....	170

SOUS-THÈME III : UTOPIE ET GOUVERNANCE.....	183
La question de l'émergence de l'Afrique dans le roman africain : de l'effet de mode à l'utopie de la reconnaissance identitaire	
David Sézito MAHO.....	184
L'émergence des pays africains entre doute et espoir	
Décaïrd Koffi KOUADIO.....	203
Regards de R. Aron et P. Hassner sur la politique de puissance et l'instabilité	
Nassirou Ounfana IDI.....	218
SOUS-THÈME IV : TECHNOSCIENCE ET PROGRÈS.....	236
Émergence des états postcoloniaux d'Afrique : contre ou par-delà la rationalité technoscientifique ?	
Kouamé YAO.....	237
Le projet cartésien d'une philosophie pratique et le défi de l'émergence en Afrique	
Mahamoudou KONATÉ.....	251
Émergence de la philosophie pratique et reconnaissance chez Descartes : une contribution à l'émergence de l'Afrique	
Marcel Silvère Blé KOUAHO.....	270
Émergence et reconnaissance : lecture bachelardienne du développement par enveloppement	
Stevens Gbaley Bernaud BROU.....	283
SOUS-THÈME V : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ.....	299
La justice sociale à l'épreuve de l'émergence en Afrique subsaharienne : Rawls et Frazer	
Faloukou DOSSO.....	300
Justice et reconnaissance dans une société pluraliste : les États-nations d'Afrique à l'épreuve de l'émergence	
Marcelin Kouassi AGBRA.....	314

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives*

Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Mesdames, messieurs, honorables invités, en vos rangs, grades et qualités, chers amis de la Presse, chers Étudiants,

Je voudrais, avant tout propos, remercier le Professeur **Fie Doh Ludovic**, Chef du Département de Philosophie, de l'honneur qu'il nous a fait, à l'ensemble du comité de coordination et à moi-même, de nous avoir confié l'organisation de ce colloque. C'est au nom de cette équipe que j'ai eu plaisir à diriger, et que je remercie, que je prends la parole ce matin pour souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire et à Bouaké.

Mesdames et messieurs,

Le lieu qui nous accueille pour ces moments de réflexion est l'**Université**. L'essence de cette école supérieure ne peut parvenir à la puissance qui est la sienne que si, avant tout et toujours, les **Départements** qui en constituent les poches d'animation sont eux-mêmes dirigés par le caractère inexorable de leur mission : Éveiller et faire briller la lumière. Mais, y a-t-il meilleure manière de faire briller la lumière que d'organiser un colloque qui, comme le mot lui-même l'indique, est un lieu, une occasion qui fait se tenir ensemble des sachants pour rendre un concept fécond en le questionnant convenablement ? Ainsi, le Département de philosophie, pour l'occasion qu'il offre à toute cette crème de pouvoir s'exprime sur « **Émergence et reconnaissance** », vient pleinement assumer l'obligation qui est la sienne de répondre à l'appel de l'Université.

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'à ce niveau de mon propos, j'adresse les sincères remerciements du comité d'organisation à Monsieur le Ministre des Infrastructures économiques, **Docteur Kouakou Koffi Amédé**, notre Parrain, représenté ici par Monsieur **Ekpini Gilbert**, son Directeur de Cabinet, pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le **Professeur Bakayoko-Ly Ramata**, représenté ici par le **Professeur Bamba Abdramane**, Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour ses encouragements.

Chers participants, le comité d'organisation a travaillé avec engagement et dévouement pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Mais malgré cet engagement et cette volonté des imperfections pourraient être constatées. Je voudrais, au nom du comité d'organisation, solliciter votre indulgence pour ces faiblesses liées certainement à la finitude de l'homme.

Mesdames et Messieurs, nous sommes à une messe de la parole. Et de la parole le sage Abron, **Kwabenan Ngboko**, dit:

« **Kasa Bya Kasa. Kasa Yè Ya. Kasa Kasa a. Kasa Krogon** », qui se traduit comme suit :

« Toute parole est parole. Parler est facile et difficile. Qui veut parler, doit parler clair, bien, vrai ». Puisse la transcendance permettre à chacun de parler **clair, bien et vrai**.

Je vous remercie

Monsieur Abou SANGARÉ
Maître de Conférences

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Monsieur le Directeur de la recherche, Professeur Bamba Abdramane, Représentant
Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Professeur Bakayoko-Ly Ramata,

Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur Ekpini Gilbert, représentant le M. le
Parrain, le Ministre des infrastructures économiques, Docteur Kouakou Koffi Amédé,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara

Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société

Mesdames et Messieurs les Doyens des UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les chefs de Départements

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs, chers collègues,

À nos invités et collègues venus du Burkina Faso, du Sénégal, du Congo
Brazzaville, du Niger, de la France et des universités ivoiriennes,

Chers étudiants,

Chers représentants des organes de presse,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, en ma double qualité de chef de
Département et de Directeur de Publication de la revue *Perspectives Philosophiques*, de
remercier très sincèrement Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, Le Professeur Bakayoko LY-Ramata, pour avoir accepté la
présidence de ce colloque.

Cette rencontre scientifique est organisée sous le parrainage du ministre des
infrastructures économiques, Docteur KOUAKOU Koffi Amédé. Si nous sommes en
ces lieux ce matin, c'est grâce à sa sollicitude, son esprit d'ouverture et son désir de
voir la réflexion se mettre au service de l'homme, de la société.

Nos remerciements vont également aux autorités de notre université, notamment au Président, le Professeur Lazare Marcellin POAME, pour l'appui institutionnel, à Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société, Professeur Azoumana OUATTARA pour ses conseils et encouragements,

Nos remerciements vont enfin au Comité d'organisation de ce colloque et à tous ceux qui ont effectué le déplacement à Bouaké, témoignant ainsi leur intérêt pour la chose scientifique, à toute la presse, venue couvrir cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, lorsque qu'une après-midi de 2015, à notre bureau, le Professeur Kouakou et moi, entourés des collègues, membres du comité de rédaction de la revue *Perspectives Philosophiques*, envisagions d'organiser un colloque international, parce que convaincus que le monde universitaire ne peut vivre sans ce type de rencontres, nous étions loin, bien très loin de penser que ce moment réunirait aujourd'hui ces illustres invités que vous êtes, autorités administratives et politiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, venant d'horizons divers.

Deux motivations ont été à l'origine du choix de thème de ce colloque.

Nous sommes des universitaires, mais citoyens d'un pays. Il est de notre devoir de penser notre société. Nous le savons tous, l'émergence, en Côte D'Ivoire, est promue et sous-tend la gouvernance actuelle. Il nous revient d'accompagner le politique dans sa quête d'un bien-être du citoyen. Platon, dans la *République*, révèle que le désordre social apparaît quand chacun ne respecte pas sa fonction. Nous ne sommes pas des hommes politiques, mais des penseurs voulant apporter leur contribution à la quête du plein épanouissement de l'homme, de tout homme. Nous le ferons dans le respect du jeu intellectuel et de l'éthique universitaire. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur la dimension sociale de l'émergence.

En ce sens, il s'agira d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'émergence qui semblent se résumer en des chiffres, en des termes économétriques, au point de penser qu'un pays émergent se caractérise par un accroissement significatif de son revenu par habitant. Et pourtant, l'émergence n'est pas uniquement cela, c'est pourquoi nous mettons ce concept en rapport avec la reconnaissance. Expression d'un besoin de visibilité, de respect, de dignité que chacun estime dus, la reconnaissance semble bien être la condition de l'épanouissement du sujet ou du groupe, et son aptitude à participer

à la construction de la vie publique. Il s'agira de voir, pendant ce colloque, si l'émergence peut s'accommoder du déni de reconnaissance.

Pour notre génération prise, en effet, dans le vertige de la rationalité instrumentale, dans une société de plus en plus atomisée, caractérisée par l'oubli de la reconnaissance, qu'il soit individuel, fondé par le sujet universel de type kantien d'approche honnetienne, ou collectif, culturel ou politique de la perspective de Charles Taylor, symptôme d'un monde aplati, en quête d'une autodétermination anthropocentrique incertaine, il est impérieux de repenser notre rapport aux autres mais à nous-mêmes. Dans notre société technocapitaliste et totalitaire caractérisée par l'uniformisation des cultures et des comportements, en effet, il n'est pas aisé pour l'individu d'entretenir des rapports véritablement humains et vrais avec lui-même et avec autrui. Inscrit dans une logique capitaliste, l'homme semble agir désormais par calcul rationnel de ses intérêts, observateur à distance du jeu des forces et des chances de gains, loin de toute empathie avec les autres humains. Ce rapport froid et désenchanté au monde consiste à traiter ce monde et les êtres qui l'habitent comme des objets. Cette réification va jusqu'à la fragilisation de l'auto-reconnaissance. La réification comme telle est un oubli de la reconnaissance qui ne peut être réparé que par le ressouvenir d'une existence avec les autres en société. C'est pourquoi, il convient de convoquer l'émergence au tribunal de la raison critique.

Ce colloque a pour ambition de :

- Discuter et débattre autours de sujets relevant du social, de l'éthique, des droits de l'homme et de la culture ;
- Présenter, dans une approche systémique les conditions de l'émergence ;
- Mettre en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la recherche de l'émergence ;

Nous voulons alimenter le débat, faire de ce moment un lieu d'incubation de la décision politique, c'est-à-dire permettre au politique de faire un choix éclairé.

Mesdames et Messieurs, au sortir de ce colloque, nous comprendrons aussi certainement que la philosophie ne consiste pas à tenir des discours oiseux de types à hypostasier les conditions sociales d'existence de l'homme. En ce sens, les Francfortois, notamment Adorno affirme que si la philosophie ne veut rester à la remorque de l'histoire,

elle doit suspecter tout le réel. La philosophie est plus qu'un passe-temps pour des intellectuels qu'on qualifierait de désœuvrés. Ce colloque est un appel à la communauté, un appel à sortir de notre particularité pour retrouver le cosmos des éveillés, qui est pour nous le monde de la pensée, devant projeter sa lumière sur l'univers traversé pas les avatars de la modernité. Ce rôle sociétale de la philosophie convaincra certainement nos autorités afin d'ouvrir le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Annoncé depuis au moins quatre ans, ce Département, malgré le nombre de docteurs en philosophie y affectés, n'existe pas encore.

Je vous remercie

Monsieur Ludovic FIE DOH

Professeur Titulaire

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures économiques,
Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,
Monsieur le représentant du Préfet de Région,
Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de la Commune de Bouaké,
Madame et Monsieur les Vice-Présidents de l'UAO,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice du CROU,
Madame et Messieurs les Doyens des UFR,
Messieurs les Directeurs de Centre,
Mesdames et Messieurs les Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les Chefs de département,
Madame et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,
Chers collaborateurs du personnel administratif et technique,
Chers étudiants,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir partagé par tous les acteurs de l'Université Alassane Ouattara que je prends la parole, ce matin, à l'occasion du colloque international sur la thématique de l'émergence en lien avec la Reconnaissance, organisé par le Département de philosophie.

L'effectivité de ma joie singulière est structurée par l'idée que le Département de Philosophie de l'Université Alassane Ouattara continue de faire jouer à ses principaux animateurs le rôle qui doit être le leur, à savoir celui de toujours passer au crible de la

pensée critique les idées, les concepts à visée développementaliste, marqués du sceau de l'ignorance, de la connaissance approximative ou d'une vulgarisation brumeuse.

C'est le sens qu'il me plaît de donner à ce colloque dont je salue la tenue à Bouaké, à l'Université Alassane Ouattara, car il permettra certainement de mettre au jour et à jour la complexité du concept d'émergence, ses dimensions et ses usages multiples, perceptibles à travers les discours politiques, les débats de salon et les rencontres scientifiques. Qu'est-ce que l'émergence ? Telle est la question inévitable à laquelle ce colloque devra donc répondre.

Pour ma part, une appréhension globalisante du phénomène me permet d'affirmer que si le concept a bien évolué depuis son émergence au début du 20ème siècle, il apparaît à la conscience de l'analyste averti comme un mouvement ascendant, porté par une totalité cohérente et conquérante, orientée vers une fin économiquement et socialement désirée. L'émergence est un élan construit et constant préparant à un saut qualitatif. D'un point de vue sociétal, elle suppose et présuppose une double modernisation, celle des infrastructures et des institutions.

Autrement dit, nous attendons de ce colloque une bonne archéologie du concept d'émergence, affranchi des premières ébauches des émergentistes. Ce sera l'occasion de prémunir ce dernier contre les extrêmes de l'émergentisme technocratique et du logocentrisme émergentiste.

En effet, en ses dimensions ontique et ontologique, l'émergence peut donner lieu à des usages allant du technocratique au logomachique en passant par l'économocentrique et le propagandiste. Elle doit, de manière impérieuse, se distinguer des notions connexes, susceptibles de la rendre brumeuse, notamment la résurgence et la jactance qui sont en fait des surgissements erratiques.

C'est pourquoi, nous attendons également de ce Colloque une consolidation sémantique impliquant le polissage du concept d'émergence sans polysémie rébarbative afin de faire émerger poliment une mentalité neuve, novatrice et constamment innovante sous-tendue par un besoin rationnel de reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, l'émergence étant la chose la mieux partagée dans tous les pays en développement dont les citoyens aspirent à un mieux-être, cette mentalité

nouvelle devra s'incarner dans un nouveau type de citoyen, caractérisé par le respect polyforme et exemplaire, transcendant les frontières de l'anthropos et avec la force du besoin de reconnaissance, porté sur les fonts baptismaux par la dernière figure de l'École de Francfort, Axel Honneth.

La consolidation sémantique dont il est ici question devra s'accompagner d'une vulgarisation scientifique du concept d'émergence. Ce type de vulgarisation doit permettre de sortir le vulgaire de sa minorité au sens kantien du terme et de son ignorance pour le réconcilier avec les valeurs fondatrices de l'Émergence sociale parmi lesquelles le sens du civisme et le culte du travail.

Fort heureusement, la Côte d'Ivoire, consciente du poids des impondérables susceptibles de peser lourdement sur sa marche vers l'émergence, a adopté la voie prudentielle, plus réaliste, celle qui recommande de fixer un horizon et non une date. D'où l'expression « horizon 2020 » qui traduit une temporalité élastique et raisonnable.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon propos, adresser les remerciements de l'Institution à Monsieur le Président de la République et à son gouvernement pour avoir pris la pleine mesure du défi que constitue l'émergence pour tous les pays africains en voie de développement, en situation de mal développement ou en passe d'être développés.

Je tiens également à remercier spécialement Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Bakayoko-Ly Ramata. En effet, sous la houlette de notre Ministre de tutelle et des acteurs des Universités, l'on assiste à une mue de l'Enseignement supérieur, appelé à apporter sa contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'Émergence. J'en veux pour preuve ce colloque dont je félicite les initiateurs et les organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir, sur le sol de l'UAO, les enseignants-chercheurs et les experts nationaux et internationaux susceptibles de débroussailler le terrain toujours en friche de l'Émergence.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude au Représentant du Ministre des infrastructures, Monsieur Gilbert Ekpini, porteur d'un précieux message de la part du Ministre Amédé Koffi Kouakou, au Représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, le Professeur Bamba qui, bien qu'averti à la dernière minute, a tenu à effectuer le déplacement. Permettez enfin que j'exprime ma

gratitude aux Autorités de la ville de Bouaké. Je pense précisément au Préfet Konin Aka dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, au Président du Conseil régional, Monsieur Jean Kouassi Abonouan, pour sa sollicitude constante et au Maire Nicolas Djibo, notre partenaire exemplaire. Je n'oublie pas tous ceux qui ont accepté (étudiants, travailleurs, hommes politiques), ce matin, de consacrer une partie de leur temps à l'Émergence philosophiquement interrogée.

Je vous remercie

Professeur Lazare POAMÉ

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PARRAIN

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous exprimer les sincères regrets du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des Infrastructures Économiques, de n'avoir pas pu personnellement être présent à cette cérémonie d'ouverture, en tant que parrain de ce Colloque de la pensée philosophique sur le thème « Émergence et Reconnaissance ».

C'est donc un réel honneur, pour moi, qu'il m'ait désigné pour le représenter à ce colloque, en présence des plus hautes sommités de la réflexion philosophique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Émergence ! Voici un concept qui est aujourd'hui entré dans le vocabulaire de tous les ivoiriens et qui est devenu, pour certains, simplement un slogan politique ; au point où ce terme, qui est sensé traduire, avant tout, un niveau de développement économique et social, est galvaudé du fait d'une utilisation à tort et à travers.

Par ailleurs, l'une des difficultés majeures de nos pays, dans l'approche socio-économique du concept de l'émergence, est de définir le référentiel par rapport auquel s'apprécie le niveau de développement. En somme, par rapport à quel pays doit-on comparer le niveau de développement économique et social de nos États afin de savoir s'ils sont émergents ou non ; d'où la notion de « Reconnaissance » !

En un mot, quelle entité est habilitée à reconnaître l'Émergence ? Sur quelles bases s'établit cette Reconnaissance et comment se décerne cette Reconnaissance ?

Mesdames et Messieurs,

Il ressort donc, de ce bref examen du concept de l'émergence, que le thème « Émergence et Reconnaissance » retenu pour votre colloque qui s'ouvre ce jour est des plus pertinent et d'actualité.

En effet, pour reprendre la célèbre pensée de Boileau, « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément** »,

Si donc le concept de l'Émergence est mieux compris et donc mieux conçu pour nos pays, il s'énoncera clairement en termes d'une meilleure orientation des politiques

de développement sociales et économiques ; et les mots pour le dire, c'est-à-dire leur explication à nos populations, seront plus aisés parce que ces populations verront concrètement les impacts de ces politiques dans leur quotidien.

Éminents et distingués Professeurs !

Lorsqu'autant de Maîtres du penser sont réunis, moins longs doivent être les discours afin de laisser place à la libre expression du savoir.

Je voudrais donc clore mes propos sur ces mots et déclarer, au nom du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des infrastructures Économiques, ouvert le Colloque « Émergence et Reconnaissance ».

Je vous remercie !

Monsieur Gilbert EKPINI,

Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Économiques.

AVANT-PROPOS : ARGUMENTAIRE

Plus qu'un vocable, le concept d'Émergence se pose, dans les pays en voie de développement, comme un objectif à atteindre *hic et nunc*. Le flux temporel qui semble le porter à l'horizon se spatialise à l'aune des aspirations et des potentialités économiques de chaque État. La Côte d'Ivoire l'attend de 2020 ; le Sénégal, de 2025 ; le Cameroun, de 2035, etc. Et contre Lamartine, chacun murmure : « Ô temps, accélère ton vol ! ».

On parle d'émergence, concept introduit par les économistes de la Société financière Internationale (SFI) dans les années 80, pour désigner initialement les pays en pleine croissance et qui mériteraient la confiance et la reconnaissance des investisseurs privés, mobilisant ainsi les ressources pour le financement des différents programmes et projets. L'émergence correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable, et de modernisation des institutions de l'État.

Si l'émergence est devenue le leitmotiv du discours politique désormais indissociable de l'économie, c'est parce qu'elle semble s'inscrire dans un dualisme ontologique avec la reconnaissance. La dynamique de l'intersubjectivité pose au moi la réalité de l'autre comme un autre moi qui s'offusque des formes aliénantes. Elle traduit aussi le retour à l'autre, dans l'ordre du symbolique, de ce dont on lui est redevable.

Ainsi, le statut de pays émergents se manifeste aux États sous-développés comme le gage de leur reconnaissance non seulement en tant qu'espaces d'opportunité renvoyant au devoir de reconstruction, mais aussi en tant qu'entités-sujets devant bénéficier, en raison de leurs performances économiques, de l'estime et de la confiance des investisseurs internationaux. Estime, confiance et respect, c'est d'ailleurs en ces termes que Honneth marque le renouveau du concept de Reconnaissance. Cette reconnaissance, en tant que valeur significativement proche des valeurs de considération et de récompense, est aussi celle des populations exigeant de plus en plus une redistribution équitable des richesses.

En outre, la dialectique entre émergence et reconnaissance est interactive et signifie, de ce fait, que la reconnaissance peut fonder et légitimer l'émergence, qu'elle peut la catalyser et l'entretenir. Dès lors, saisir l'émergence unilatéralement, c'est la dévoyer, la galvauder, et c'est ignorer son lien irréductible, originel et non-monnayable avec la Pensée. Aussi est-il nécessaire de la saisir dans la pleine mesure de son être, de

son essence pour mieux articuler sa relation avec le devoir de reconnaissance. N'est-il donc pas venu le moment de la reconnaissance si tant est que les pays émergents sont ceux dans lesquels les niveaux de bien-être des populations, les taux substantiels des opportunités d'emploi convergent vers ceux des pays développés ? Quelles sont les réflexions et actions à mener pour rendre compatibles les concepts d'Émergence et de Reconnaissance ?

C'est pour répondre à cette convocation du penser, que le Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara a choisi de mobiliser la réflexion autour du mécanisme d'osmose et de dialyse entre Émergence et Reconnaissance à partir des sous-thèmes suivants :

- Éthique, Ontologie et Altérité
- Culture et Développement
- Gouvernance politique et Utopie
- Technosciences et Progrès
- Économie et Société.

L'ÉMERGENCE DES PAYS AFRICAINS ENTRE DOUTE ET ESPOIR

Décaird Koffi KOUADIO

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

decairdk@yahoo.fr

Résumé :

L'émergence des pays africains est devenue une préoccupation majeure des gouvernements actuels. De ce point de vue, ce concept en vogue n'échappe pas à l'actualité médiatique. Ce qui est en jeu, c'est la réalisation du projet d'émergence. Mais, à y voir de près, on se rend compte que le projet se trouve entre deux extrêmes ; à savoir, le doute d'une part et l'espoir d'autre part. La mauvaise gouvernance teintée par la corruption et la violation des principes de l'État de droit, peuvent rendre problématique cette aspiration à l'émergence. Ainsi, le projet de l'émergence pour qu'il soit réalisable, doit se fonder sur des piliers solides, capables de l'effectuer. Ici, le changement de mentalité se pose comme une exigence fondamentale dans cette marche vers l'émergence. En fin de compte, c'est la bonne gouvernance qui peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains.

Mots-clés : Bonne gouvernance, Corruption, Développement, Doute, Émergence, Espoir.

Abstract :

The emergence of African countries has become a major concern of current governments. From this point of view, this popular concept does not escape the news media. What is at stake is the realization of the emergence project. But, to see closely, we realize that the project is between two extremes; namely, doubt on the one hand and hope on the other. Poor governance tainted by corruption and the violation of the principles of the rule of law can make this aspiration to emergence problematic. Thus, the project of emergence so that it is feasible, must be based on solid pillars, capable of performing it. Here, the change of mentality is a fundamental requirement in this march towards emergence. In the end, it is good governance that can bring hope to the emergence of African countries.

Keywords: Good governance, Corruption, Development, Doubt, Emergence, Hope.

Introduction

Après plus de cinquante ans d'indépendance, l'Afrique se donne aujourd'hui un nouveau souffle de développement à travers la rhétorique de l'émergence. Du coup, le concept du développement, qui avait suscité l'enthousiasme et qui mobilisait les énergies au matin des Indépendances, s'est éclipsé pour faire place au paradigme de l'émergence. Quoi qu'il en soit, par ce nouveau concept utilisé et visé par de nombreux pays africains, les dirigeants veulent porter haut les ambitions d'une Afrique qui veut sortir du sous-développement, pour se hisser au rang des grands pays qu'on appelle émergents, voire développés. La course à l'émergence est affichée avec des dates claires de sa réalisation. Cependant, un défaut de construction des politiques d'émergence peut susciter le doute.

Notre regard sur les politiques actuelles nous fait comprendre que l'émergence peut-être problématique en raison du refus, en arrière-fond, d'une volonté certaine voulue par les promoteurs, eux-mêmes, au regard des actes posés aux antipodes de l'émergence.

Faut-il espérer en la réalisation de l'émergence à l'horizon qui la porte ou faut-il désespérer de ce projet voué à l'échec parce que restrictif et basé sur du *faux* ? De la sorte, l'émergence se trouve entre doute et espoir. Pourquoi l'émergence se présente-t-elle comme un leurre aujourd'hui ? La corruption et la mauvaise gouvernance n'entravent-elles pas sa réalisation ? L'Afrique est-elle capable d'émergence ? La bonne gouvernance n'est-elle pas en réalité le vecteur et le moteur d'une possible émergence en Afrique ?

Dans ce texte, il est question de montrer que la politique instrumentale et la corruption peuvent constituer l'échec de l'émergence. Par contre, la bonne gouvernance peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains. Notons que la méthode analytique, qui consiste à décomposer les concepts en jeu, est la méthodologie que nous avons choisi pour mener notre réflexion sur l'émergence et ses exigences. Pour ce faire, nous subdivisons notre texte en trois parties, à savoir 1. L'Afrique à l'épreuve des écueils de l'émergence 2. La nécessité d'un changement de mentalité et 3. La bonne gouvernance comme espoir de l'émergence.

1. L'Afrique à l'épreuve des écueils de l'émergence

L'émergence vient du verbe émerger, qui vient du latin *emergere*, signifiant sortir de l'eau, c'est-à-dire, sortir d'un milieu liquide et apparaître à la surface. Émerger, signifie

aussi, se montrer, se manifester (retenir l'attention par sa qualité, son niveau). C'est, en fin de compte, sortir d'une situation difficile. L'émergence, de ce point de vue, veut dire sortir d'un liquide, d'un fluide, d'un rayonnement hors d'un milieu. Ainsi, être émergent veut dire sortir d'un milieu après l'avoir traversé. Son contraire, c'est *l'immersion*, c'est-à-dire plonger sous l'eau. *L'immersion* est, pour ainsi dire, plonger dans le sous-développement ou dans la régression économique, politique et sociale. De la sorte, une économie immergée, c'est « l'ensemble des activités économiques qui restent non déclarées (transactions occultes, productions illégales, etc...) » selon le *Petit Larousse illustré*, (1995). Il y a donc un pas entre émergence et *immersion*. L'émergence des pays africains, dans ce contexte, signifie la sortie, de ces pays, du sous-développement pour un rayonnement nouveau, c'est-à-dire leur développement. Si l'émergence n'est pas suivie de vision claire et de volonté cohérente, elle prouve son incapacité qui peut la conduire à la noyade et à la mort : c'est l'immersion qui se traduit par l'absence de développement. Mais, qu'est-ce qui pourrait entraver le projet de l'émergence de l'Afrique ?

Plusieurs facteurs d'ordre historique, culturel, politique et économique peuvent mettre à rude épreuve l'émergence des pays africains. En effet, l'esclavage et la colonisation ont organisé et structuré le sous-développement en Afrique, en brisant toutes les initiatives endogènes de développement. Dans le système colonial, par exemple, les Africains, conditionnés et dominés, ont été amenés à se nier et nier leur capacité de production. Dans cette situation, nous disent C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot (1974, p. 340),

les africains devaient tout importer : la technologie, l'équipement, le personnel qualifié qui leur faisait cruellement défaut. La même voie fut suivie pour pallier les déficits en aide sanitaire, scolaire ou de transport. En quelques années, les États entrèrent définitivement dans le cycle infernal de l'aide et de l'endettement déjà amorcé auparavant.

La logique méprisante du colonialisme qui a fait instituer un système de dette aux pays africains, fraîchement sortis de la colonisation, est un asservissement qui a durablement ruiné leurs projets de développement. Le mode de développement des pays africains est donc décidé par l'ancienne métropole coloniale qui les contraint, d'une certaine façon, à l'application de ce qu'elle a déjà pensé. Dans ce système, M. Horkheimer et T. W. Adorno (1974, p. 146) nous informent que

le spectateur ne doit pas avoir à penser par lui-même : le produit prescrit chaque réaction : non pas grâce à sa structure de fait – qui s'effondre quand on y réfléchit –

mais au moyen de signaux. Toute corrélation logique qui sous-entend un effort intellectuel est scrupuleusement évitée.

Par conséquent, les peuples colonisés d'Afrique, réduits à de simples spectateurs des effets de la modernité, ne pouvaient plus prendre part au progrès de la Raison. Toutes les initiatives de développement sont, de ce point de vue, fragilisées et brisées. Ils sont désormais assujettis et téléguidés : c'est l'assimilation qui induit une obligation d'adaptation. Voici comment certains colonisés finissent par devenir des marionnettes. Aveuglé par la naïveté et l'ignorance, le colonisé consomme et accepte tout ce qui lui est proposé ; d'où son amour pour les produits occidentaux et son rejet de la production locale. En tant qu'objet de domination, rien ne lui appartient. Pour les colonisateurs, qui sont sujets de domination, « tout doit être utilisé, tout doit leur appartenir. La simple existence de l'autre est une provocation. Quiconque est autre « fait l'important » et doit être remis à sa place – qui est celle de la terreur sans bornes ». (M. Horkheimer & T. W. Adorno, 1974, p. 191). Cette domination a pu contraindre l'africain à douter de lui-même, puisqu'il pense qu'il est, pour ainsi dire, « incapable de développement ». L'importation des produits manufacturés, les machines, bref, la technologie, par exemple, traduit éloquentement ce sentiment d'incapacité de l'africain à se développer. Les meilleurs produits de consommation et du bien-être semblent être ceux qui viennent de l'extérieur. Tout se passe comme si l'Africain est incapable de produire et d'inventer. Alors, il s'est installé, pendant longtemps, chez certains africains, un manque de confiance qui a enlevé, de cette façon, toute perfectibilité et toute capacité à croire à un éventuel développement venant d'eux. Et pourtant, selon T. R. Boa (2012, p. 352),

les japonais ont compris que le développement n'était pas un simple article d'importation, mais une véritable exigence intérieure de transformation. Derrière cet art de l'adaptation, se trouve en priorité la confiance en soi, la certitude de pouvoir rester soi-même tout en changeant pour épouser son temps.

On ne peut pas produire de la richesse et être pauvre. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Afrique est non seulement riche de son sous-sol, produit de la richesse, mais elle est pauvre. C'est une contradiction déroutante à problématiser. Justement, pour T. R. Boa (2012, pp. 50-51),

proscrit dans le présent, paria en ce monde, l'Africain vit à la lisière de l'humanité, menant une existence insignifiante ou absurde : assis sur des richesses mais pauvre, produisant en abondance des objets qu'il ne consomme pas et consommant avec avidité des objets qu'il ne produit pas, ouvert à l'altérité et fermé à soi.

Or, ce qui caractérise le marché, c'est la consommation des populations. Sans consommation de ce qu'on produit, le pouvoir d'achat devient nul et la pauvreté devient pressante. Cette fermeture à soi est l'expression d'un manque de confiance en soi, en ce qu'on fait et en ce qu'on produit. Ce manque de confiance peut conduire à une crise de confiance dans les Institutions. Or, nous dit Y-E Kouassi (2014, p. 53), « quand survint la crise de confiance, c'est donc un faisceau de raisons qui déroutent les acteurs sociaux, qui les jettent sur le chemin regrettable de la défiance ». De cette façon, les coups d'États à répétition et les guerres militaro-politiques après les indépendances, preuves de la crise de confiance dans les Institutions et dans les hommes qui les incarnent, ont considérablement pollué la dynamique de développement qui a semblé se profiler dans certains pays.

L'Afrique du 21^e siècle veut se hisser au rang des pays développés à travers le concept d'émergence. Cependant, force est de constater que les pratiques politiques et économiques, en œuvre, ne portent pas toute la charge de ce concept. Si le vocable émergence mérite attention, notons que les politiques mises en place pour son effectuation sont gangrénées par la corruption qui ne favorise pas une redistribution adéquate des richesses. Comme l'a pu constater J. Habermas (2012, p. 28), « les effets d'accroissement de la prospérité se distribuent de manière tellement asymétrique, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, que nous voyons s'étendre, sous nos yeux, les zones de pauvreté ». Habermas nous fait remarquer l'inégalité flagrante existant dans la distribution du bien-être : ce qui pose un problème de gouvernance. Les pays africains, éprouvés par la mauvaise gouvernance, auront des difficultés à réaliser l'émergence. Car, nos politiques actuelles sont des politiques d'approfondissement et de développement de la pauvreté et des inégalités sociales. C'est pourquoi, nous estimons que *les zones de pauvreté* qui minent les pays africains sont le signe que les dates que se fixent ces pays pour l'émergence sont intenables et frisent le ridicule, dans la mesure où rien n'est sérieusement fait pour endiguer la pauvreté née, bien souvent, de la corruption et des politiques de régression. La corruption est, de ce point de vue, un *cancer* qui tue l'emploi et freine l'émergence. Lorsque cette corruption est organisée et planifiée au sommet de l'État, par exemple, nous sommes face à un pillage des ressources qui n'est rien d'autre que le sabotage du rêve à l'émergence, la ruine de l'espoir qu'il a suscité. Dans cette corruption, expression de la mauvaise gouvernance, les surfacturations,

l'absence de transparence dans l'octroi des marchés, le népotisme et les détournements de deniers publics ne font que pousser l'économie vers l'immersion qui symbolise la crise et le doute. Le maquillage de l'économie et la course à l'endettement, pour dit-on financer des projets, sont ce qui reste pour étouffer les générations futures. L'espace politique est désormais occupé par des hommes d'affaires qui ne visent que leurs intérêts et le prestige.

Aussi, la manipulation des résultats aux concours d'accès à la fonction publique, dans certains pays, peut constituer une base solide de sous-développement. Car, dans cette pratique, les plus méritants sont rejetés au profit des médiocres qui, malheureusement, tiennent plus tard les rênes de l'Administration publique et des secteurs stratégiques de développement. Le constat que nous faisons de la gestion du pouvoir politique, nous amène à croire qu'il y a un manque réel d'ambition et de sérieux dans la mise en œuvre des politiques pouvant conduire à l'émergence. Quand on tourne le dos à l'investissement dans la recherche et dans la formation des jeunes, l'émergence rêvée ne peut qu'être une coquille vide. Avec les pratiques opaques dans le projet actuel de l'émergence, sans fondement économique fiable, sans fondement d'une éducation compétitive, sans une politique de rassemblement et de redistribution adéquate, il y a des raisons de douter que l'émergence des pays africains devienne réalité. Elle s'apparente à un slogan qui ne creuse pas la véritable problématique du développement dont a besoin l'Afrique.

Dans cette sphère, les politiques d'émergence sous fond de slogan et de propagande ne peuvent jamais tenir la promesse de leurs *fleurs théoriques*. Aveuglés par la cupidité et le cumul des fonctions et des richesses, de l'arrogance, de l'enrichissement illicite et du mensonge, ces politiques sont incapables d'élévation et de vision claire.

En fin de compte, c'est le manque de volonté politique réelle, dans l'accomplissement des tâches, qui fait douter d'une possibilité d'émerger. Comme le fait remarquer J. Habermas (2012, p. 16),

les dirigeants politiques sont aussi devenus depuis longtemps une élite de fonction, qui n'est guère préparée aux situations qui sortent du cadre et ne s'accommodent pas d'un traitement par la simple gestion de l'opinion ; de telles situations exigent un mode de fonctionnement politique autre, capable de former les mentalités.

Ces pratiques politiques renversées nous conduisent vers un développement pollué qui ridiculise la dignité humaine. La conséquence, c'est la résignation qui pousse les jeunes à tenter l'exil et à risquer leur vie dans la traversée dangereuse de la méditerranée, dans bien des cas. Comme on peut le voir, le projet de l'émergence est problématique et risque d'éloigner l'Afrique du développement. Et pourtant, il n'y a pas de peuple qui soit incapable de développement. Comment croire à l'émergence des pays africains, lorsque les infrastructures de base font défaut ? La concentration des infrastructures dans les capitales africaines est un défaut de construction des politiques de l'émergence. Ainsi, comment le développement intégral de l'Afrique peut-il être possible ? Pour que le concept d'émergence trouve tout son sens, il est urgent qu'il soit débarrassé des écueils susceptibles de ruiner tout espoir placé en lui. N'est-ce pas ici, le lieu d'en appeler au changement de mentalité ?

2. De la nécessité d'un changement de mentalité

Si le développement est l'aspiration profonde de tout peuple, force est de constater que les voies d'accès ne sont pas toujours évidentes, car elles sont complexes et compliquées. En effet, le développement est un tout qui exige des conditions. Il s'agit, pour les Africains, de se libérer de tout ce qui pourrait l'entraver et apprécier ses exigences et celles de la modernité. Si l'Afrique est le berceau de la civilisation, il reste qu'elle est sous-développée.

Aujourd'hui, l'exigence du développement de l'Afrique nous invite à avoir confiance en nous-mêmes et en l'avenir, c'est-à-dire que les Africains doivent entrer en eux-mêmes pour se débarrasser du joug de l'esprit esclavagiste, de la colonisation et du fétichisme de peuple pauvre. Il s'agit, pour ainsi dire, de réviser les mentalités afin d'avoir une claire vision du progrès. Ainsi, nous dit T.R. Boa (2012, p. 353), « la confiance en soi est le premier pas vers le vrai développement ». Boa pose la confiance en soi comme le médium de la prise de conscience de ses potentialités et de ses capacités d'émergence. Car, la confiance en soi est un puissant facteur de développement. Il est donc question pour les Africains et leurs dirigeants, surtout, de créer les conditions pour une société de confiance. Ainsi, dans son ouvrage sur *Colonisations et société civile en Afrique*, Y.-E. Kouassi (2014, p. 53) propose « une archéologie de la confiance comme modalité du contrat social ». Edmond Kouassi invite à créer les conditions d'une confiance institutionnelle basée sur

la coopération entre multi-parties-prenantes de la vie politique et sociale. Au-delà de la confiance en soi proposée par Boa Thiémélé, (ce qui a son importance dans notre contexte), la confiance, intersubjectivement partagée dans les institutions, peut constituer un solide pilier pour l'émergence.

Dans cette quête de l'émergence, l'Africain doit refuser de jouer les rôles secondaires et se poser en faiseur de développement, c'est-à-dire être capable d'intérioriser l'émergence et d'ouvrir les chantiers du développement. Dans cette perspective, Jürgen Habermas (2012, p. 45) affirme ceci : « Ce qu'il fallait, c'était un changement de mentalité dans l'ensemble de la population ». Ici, le changement de mentalité est un facteur essentiel dans la marche vers l'émergence.

Changer de mentalité, c'est tuer en soi la paresse et la médiocrité dans la mesure où l'esprit de paresse est contraire à l'esprit d'émergence. Il s'agit d'être capable de se dédoubler et rompre avec l'esprit de négativité et disqualifier tous les penchants qui ne conduisent pas à l'émergence. C'est une invitation à être positif dans toutes les initiatives d'émergence. Sans changement de mentalité, l'homme périra sur la route qui mène à l'émergence. Dans cette mesure, l'esclavage subi et la barbarie coloniale ne devraient plus être un prétexte pour le sous-développement. C'est dire que la pauvreté n'est pas une excuse encore moins une vertu. Il faut surmonter toutes les intimidations, afin de repositionner l'Afrique sur la voie du dynamisme de la modernité. Ainsi, selon T. R. Boa (2012, p. 288),

redevenir fils de la Lumière et bâtir de nouveaux temples, ce sera le projet qui sous-tendra ce retour aux origines. Après les gémissements des siècles de sous-développement, faire suivre immédiatement les batteries d'allégresse d'un monde meilleur à édifier, telles sont les recommandations de Ch. A. Diop. Il faut cesser de pleurer le démembrement d'Osiris, donc de l'Afrique, pour reconstituer son corps ou son unité. Chaque africain devra se métamorphoser en Isis par une volonté de création vitale.

Faisant signe aux recommandations de C. A. Diop, T. R. Boa invite les Africains à prendre conscience de leur héritage culturel commun. Dans cette perspective, il s'agira de puiser dans le patrimoine culturel africain et trouver des énergies nécessaires, afin de prendre le chemin du développement. Le changement de mentalité implique *ipso facto* un changement de comportement qui demande de l'efficacité dans tout ce qu'il y a à entreprendre. Ce changement de mentalité est d'ordre économique, culturel, éducatif et politique. En effet, selon C. A. Diop (1993, p. 278),

la création d'une conscience collective nationale, adaptée aux circonstances et la rénovation de la culture nationale, sont le point de départ de toute action progressiste en Afrique Noire ... Seule une révolution culturelle peut, maintenant, engendrer des changements qualitatifs notables. Celle-ci devra réveiller le colosse qui dort dans la conscience de chaque Africain.

Au fond, il n'y a pas de développement sans culture et sans volonté collective. C. A. Diop plaide pour la réhabilitation et le réveil des consciences endormies dans un *profond coma*, avec, en prime, un regard nouveau sur soi, capable de se réinventer à partir de la révolution culturelle. Le développement est une affaire de tous. Or, les cultures Africaines sont tellement complexes du fait des mutations qui s'y opèrent. C'est pourquoi, il faut procéder à l'élaboration d'un « système de valeurs morales et intellectuelles qui correspondent à la complexité de l'Afrique réelle et qui puissent constituer un système de référence pour les peuples africains dans leur lutte contre le sous-développement ». (S. Diakité, 1994, p.73-74). La lutte contre le sous-développement est, à cet effet, une autocritique de notre manière d'être et de notre rapport à la gestion des affaires publiques. Tout comportement déviant dans la gestion des deniers publics doit être sanctionné. Ce qui en appelle à la conscience professionnelle et au goût du travail bien fait.

À cette heure de l'irréversibilité du développement et de la modernisation, la culture du mérite est plus qu'indispensable. De la sorte, les États africains ont le devoir d'encourager le savoir et tout ce qui attire à la connaissance. En effet, le Japon ne possède presque pas de ressources naturelles et a très peu de terres cultivables. Mais, au moyen de leur soif de la connaissance, les Japonais ont pu se trouver une place dans le cercle très fermé des pays les plus industrialisés et développés. De cette même façon, la formation et l'éducation des jeunes est consubstantielle au développement de l'Afrique. Chaque africain devient ainsi un instrument de développement si et seulement si sa formation sert à l'utile. Ce qui signifie qu'il doit y avoir une volonté politique globale pour la connaissance dans tous les domaines de savoir comme a pu bien réussir le Japon. C'est à juste titre que S. Diakité (1994, p. 262), citant le président Félix Houphouët-Boigny, écrit ceci :

Notre sous-développement n'est donc pas irrémédiable. Encore faut-il que, pour en sortir, nous saisissons la nouvelle chance qui s'offre à nous en portant nos premiers efforts sur la conversion des mentalités et des méthodes des responsables des destinées nationales¹.

La conversion des mentalités et la transformation de notre être doivent manifester la modernité de notre regard des choses. Si nous avons pris conscience de l'humiliation et de notre capacité à surmonter toutes les difficultés, nous devons penser désormais l'Afrique dans la dimension technologique, culturelle, économique et politique du développement. Porter le projet de l'émergence, c'est travailler avec sérieux, puis, être capable de rigueur et d'action morale. La conversion des mentalités doit pouvoir nous amener à opérer une dialectique entre notre qualité d'être et notre rapport à la gouvernance.

3. La bonne gouvernance : espoir de l'émergence

Pour que le projet d'émergence des pays africains se réalise, il y a besoin d'un nouveau contrat social qui trouve sa légitimité dans la bonne gouvernance. Gouverner, c'est l'action de piloter, de planifier, bref, de diriger les affaires d'une organisation ou d'un État. Dans notre contexte, c'est être porteur de valeurs et avoir une claire vision du développement. Bien gouverner, c'est agir moralement par devoir en suivant le droit en vigueur. L'Afrique a besoin de bons dirigeants capables de conduire avec intelligence et rigueur, le projet de l'émergence dont ils sont porteurs. Pour R. Diop (2014, p. 31), « le bon dirigeant pour l'Afrique doit être prévoyant, rigoureux, prêt à relever les défis, à contracter avec le monde sans se renier ni hypothéquer ses ressources, son pays ou l'avenir des générations futures ». Ici, nous pouvons souligner que l'espoir de l'émergence des pays africains réside dans la capacité de leurs dirigeants, à travailler avec responsabilité, pour le bien-être des populations. Il s'ensuit une redistribution juste et transparente des ressources en prenant en compte les générations à venir.

La bonne gouvernance est l'exigence fondamentale de l'émergence qui se plie à la politique de la récompense par le mérite. Dans l'exemple que nous donne O. Ihl (2007, p. 100), « dans toute l'Europe, c'est bien un gouvernement économique qui va prendre son essor, modelé par et sur les mérites de l'émulation ». Face à l'impasse et à la crise de la gouvernance, O. Ihl en appelle à gouverner par des récompenses, c'est-à-dire être

¹ Houphouët Boigny, Message à la séance inaugurale de la conférence "Informatique et souveraineté : une contribution au plan d'action de Lagos", Yamoussoukro, 27, 28, 29/03/1985. In, DIAKITÉ Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement*, p. 262.

capable de reconnaître les citoyens talentueux qui se distinguent par le travail bien fait et les encourager. Cette gouvernance par le mérite peut inciter à l'ardeur au travail, et pousser chacun à donner sa pleine mesure.

De cette façon, la sortie des pays africains du sous-développement suppose que la gouvernance prenne en compte le capital humain et une disposition pragmatique de la gestion saine de la chose publique. En cela, la bonne gouvernance n'est rien d'autre que l'affirmation radicale de l'État de droit démocratique qui institue une justice transparente et équitable pour tous.

C'est par la justice que les institutions républicaines peuvent jouir d'une crédibilité et obtenir la confiance et le respect des citoyens. Elle doit ainsi agir dans le vrai, en vertu du droit en vigueur. Cette justice doit pouvoir être indépendante et jouer son rôle, celui de surveiller les actes de gouvernance. Dans cette dynamique, le droit doit structurer la gestion des affaires publiques pour qu'elle ne souffre pas d'opacité, mais soit l'expression de la loi et de la justice. Ainsi, la gestion de l'économie doit inspirer confiance. De la sorte, nous dit J. Habermas (2012, p. 43), « il faut assainir les budgets nationaux ». Seule la contrainte juridique peut permettre l'assainissement et la bonne gestion des budgets. Ce qui veut dire que la transparence et la moralisation de l'administration sont exigées, faute de quoi le doute se pointera à l'horizon. En ce sens, la bonne gouvernance est le facteur déterminant du développement économique et social au sens large du terme, qui prend nécessairement en compte des infrastructures de qualité à la hauteur du projet qu'on porte.

Si pour O. Ihl (2007, p. 14) « la décoration est bel et bien devenue la mesure essentielle du mérite », les nominations aux postes de responsabilité administrative doivent être consécutives au mérite et à la compétence. Sont donc disqualifiées, les nominations fantaisistes à forte connotation tribale, ethnique, religieuse, voire familiale qui continuent aujourd'hui encore de piéger et pourrir l'espace politique en Afrique. Dans une monarchie, par exemple, les nominations familiales et tribales aux postes de responsabilité politiques et administratives peuvent aller de soi. Mais, en démocratie, surtout dans nos démocraties de plus en plus complexes, c'est un non-sens et une violation des principes et valeurs qui l'instituent. Dans des situations de gestion tribale

du pouvoir, la justice doit se donner la charge de briser ce penchant qui prédispose à la gabegie et à la corruption. Voici pourquoi,

l'État est nécessaire en tant que pouvoir qui sanctionne, organise et exécute, à la fois parce qu'il faut faire respecter des droits, parce que la communauté juridique a besoin d'une force qui stabilise son identité et d'une justice organisée, et parce que la formation de la volonté politique débouche sur des programmes qu'il faut implémenter. (J. Habermas, 1997, p.152).

Être émergent, c'est mobiliser les énergies pour penser grand et agir dans la grandeur en ne se laissant pas distraire par les apparences. Ceci recommande la rupture d'avec les pratiques répugnantes de la corruption qui discréditent les Institutions Républicaines. L'émergence, à dire vrai, ne se décrète pas. On l'acquière par une longue maturation à travers l'exercice de l'État de droit et la mise en place d'une politique élégante qui investit sans calcul dans la formation de qualité et promeut l'entrepreneuriat.

La bonne gouvernance implique ainsi, aujourd'hui, une nouvelle organisation du pouvoir politique et une nouvelle façon de gouverner la société. Elle renvoie en ce sens à ce qui pourrait être qualifié de nouveau paradigme de la gestion publique en rupture avec la gestion traditionnelle (dictatoriale) bien souvent calamiteuse, faite de négligences et d'approximations. Au fond, la légitimité de l'État de droit doit puiser ses ressources dans la bonne gouvernance des richesses produites par l'Afrique. C'est en cela que se mesure l'ambition pour l'émergence. De cette façon, on ne peut prétendre rechercher l'émergence et autoriser ou laisser la corruption s'exercer. Cette impunité laisse la porte ouverte à la mauvaise gouvernance des institutions et des ressources. Or, la mauvaise gouvernance ne peut jamais produire l'émergence encore moins la mise en œuvre de ses piliers. C'est donc la bonne gouvernance qui peut susciter l'espoir de l'émergence et du développement certain de l'Afrique à travers un leadership dynamique exempt de domination.

L'Union Africaine (UA), en tant qu'Institution, a pour obligation d'exiger des réformes sans complaisance sur la loi du marché avec les Institutions européennes, la banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (FMI), sur le prix des matières premières, par exemple, qui, jusque-là, est fixé non pas par les producteurs, mais par le marché. Il faut aussi que les pays africains soient capables de transformer leurs matières premières au lieu de toujours les exporter et subir la dictature du marché. Dans cette

perspective, la mise en place d'une monnaie unique africaine et compétitive est souhaitable pour la marche vers l'émergence.

Pour émerger donc, il faut résister aux sirènes du politiquement incorrecte en récusant *ipso facto* la domination du marché et des multinationales. Ce qui implique des réformes administratives et institutionnelles rigoureuses, intersubjectivement partagées. C'est dans la discussion entre différents acteurs de la société que doivent être tissés les fondements de l'émergence. L'émergence des pays africains est donc au cœur de la procédure démocratique et trouve tout son sens dans la participation effective des citoyens au système politique. Dans la mesure où ils sont les destinataires de tout projet d'émergence, les citoyens doivent être traités comme des partenaires dans cette interaction. Autrement dit, les citoyens doivent être associés au projet d'émergence de leur pays. Ainsi, le partage de la souveraineté se présente comme critère pour les besoins de légitimation.

La bonne gouvernance, respectueuse de la séparation des pouvoirs et du droit discursivement édicté, doit pouvoir imprimer l'émergence des pays africain. C'est pour cette raison que Y.-E. Kouassi (2014, p. 53) fait cette recommandation :

Cultiver non son jardin, mais celui de la démocratie communicationnelle, cadre politique dans lequel la confiance réalisée par le contrat social, au départ, peut trouver à se perpétuer, à se relever de ses chutes, ivoiriennes, en particulier tout en relevant de ses fonctions le passé hideux.

Le nouveau contrat social, à bâtir, ouvre la voie à la démocratie délibérative, capable d'accoucher une administration publique moderne sérieuse, qui se laisse chaque jour réguler par le système de droit. La formation de l'opinion publique et de la volonté sont des aspects politiques qui engagent les citoyens, dans un État de droit, à construire les normes et le vivre-ensemble dans l'intérêt de tous. Il appartient donc à la société civile de jouer son rôle de contre-pouvoir, pour influencer sur les décisions politiques arbitraires, par le biais du débat public, expression de la liberté communicationnelle instituée, afin de décliner l'offre des politiques de régression.

Dès lors qu'un monde vécu rationalisé favorise la formation d'un espace public libéral puissamment fondé sur la société civile, l'autorité d'un public qui prend position se trouve renforcée par des controverses publiques de plus en plus aiguës. (J. Habermas, 1997, p.410).

La communication publique engagée par la société civile peut ainsi jouer un important rôle qui empêche la formation de masses endoctrinées, et peut mobiliser des thèmes nouveaux pertinents, à partager avec les *média*, en vue de les débattre, puis modifier des politiques et contraindre les pouvoirs publics à la bonne gouvernance. La société civile a, de ce point de vue, un rôle de veille et d'éveille des consciences pour que soient prises en compte les aspirations profondes des citoyens dans la difficile marche vers l'émergence. C'est de cette façon que la bonne gouvernance peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains, contraints à se développer. Mais, comme le dit A. Diouf (2009, p. 321), « il nous reste beaucoup à faire ».

Conclusion

En mettant en relief le discours philosophique de l'émergence des pays africains, nous avons relevé les entraves et posé le changement de mentalité comme une exigence dans la marche vers l'émergence. Pour ne pas sombrer dans l'immersion, il est urgent de travailler à une culture politique et démocratique qui sache prendre en compte tous les citoyens, de sorte que les espoirs de l'émergence ne soient pas déçus. Seul un changement de mentalité peut aider les individus à se familiariser avec la culture de développement ; d'où sont disqualifiées la corruption et l'injustice sociale. L'implémentation de l'État de droit est le médium de la bonne gouvernance, qui est, en en réalité, l'espoir de l'émergence des pays africains.

Références bibliographiques

BOA Thiémélé Ramsès, 2012, *Le pouvoir des origines : la culture du souvenir chez Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Saarbrücken, Editions universitaires européennes.

COQUERY-VIDROVITCH Cathérine & MONIOT Henri, 1974, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.

DIAKITÉ Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement. Rationalité technique et stratégies collectives*, Abidjan, Strateca Diffusion.

DIOP Anta Cheikh, 1993, *Antériorité des civilisations nègres : Mythe ou vérité historique ?* Paris, Présence africaine.

DIOP Rawane, 2014, *De l'indépendance à l'émergence : Leurres et lueurs*, Paris, L'Harmattan.

DIOUF Atta, 2009, « Le contexte et les axes d'invention en Afrique », in *L'émergence d'initiatives africaines*, Paris, L'Harmattan. p. 311-322.

HABERMAS Jürgen, 1997, *Droit et Démocratie : entre faits et normes*, Paris, Gallimard, Trad., Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme.

HABERMAS Jürgen, 2012, *La constitution de l'Europe*, Paris, Gallimard, Trad., Christian Bouchindhomme.

HORKHEIMER Max & ADORNO, W. Théodor, 1974, *La dialectique de la raison*, Trad., Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard.

IHL Olivier, 2007, *Le Mérite et la République, Essai sur la société des émules*, Paris, L'Harmattan.